

Les réformes partielles ...

La qualité des résultats produits par le suffrage universel dépendant nécessairement des conditions ou il s'exerce, le moyen de savoir ce qu'il vaut, c'est de connaître les conditions (sociales, c'est-à-dire politiques et économiques qui président à son application et de savoir si elles sont de nature à lui imprimer le caractère de sincérité qu'il exige, à lui donner toute valeur théorique à laquelle il prétend, ou bien à le fausser, de telle sorte que le dol et la fraude se puissent servir de lui comme d'un excellent instrument de domination et d'exploitation.

Sans doute, on pourrait tirer argument contre le suffrage des conséquences fâcheuses qui sont habituellement les siennes et lui appliquer l'axiome: A effet détestable, cause mauvaise. Mais cette méthode serait, à notre avis, peu probante, car le suffrage universel est une entité dont il est interdit d'abstraire les individus appelés à s'en servir. Du suffrage, pas plus que de l'Etat, de la société, de la patrie, de la famille, on ne peut dire qu'il soit mauvais par essence ou par résultats. Ce qu'il vaut, c'est ce que valent les électeurs, et l'étroit argument tiré de ses funestes effets mériterait des esprits honnêtes cette judicieuse réplique qu'en modifiant moralement et intellectuellement les hommes qui l'emploient aujourd'hui avec maladresse ou méchanceté, on le transformerait sans doute d'arme dangereuse en instrument maniable et utile. Et à cela que répondre?

Non, la vérité est que le suffrage est une imagination, théoriquement excellente, mais pratiquement quelconque. S'il ne produit que de fâcheux résultats, c'est que les conditions sociales où il s'exerce l'empêchent d'être, non seulement l'instrument utile qu'il est en théorie, mais même l'instrument inoffensif et oisif qu'il deviendrait dans un état organisé sur d'autres bases que le présent.

Une question domine le débat. Le suffrage a pour but d'améliorer pacifiquement et progressivement la société, de réaliser par des réformes lentes et successives les conditions inévitables du progrès. Ce qu'il convient donc de se demander (car là est le noeud du problème) ce n'est pas si le suffrage est bon ou mauvais en soi (question de pure métaphysique), ni si ses résultats sont heureux ou nuisibles, mais si les réformes qu'il a pour mission d'opérer sont possibles, et si, abstraction faite des perfectionnements plus ou moins sérieux qu'il s'efforce de lui apporter - moyens matériels: secret du vote, indépendance économique de l'électeur; moyens moraux: éducation du corps électoral - il n'est point à l'oeuvre qu'on l'a chargé de réaliser quelque obstacle absolument insurmontable.

Or, il y en a un, qu'on n'a point exposé jusqu'alors et qui cependant, dément à la fois la prétendue faillite dont les socialistes libertaires accusent le suffrage et le perfectionnement dont les dirigeants bourgeois l'affirment susceptible.

Avant tout, qu'entend-on par mot réforme? Une réforme est une opération devant avoir pour but d'introduire dans une partie quelconque de l'organisme social une modification dont profite l'organisme social tout entier. Mais, la langue des classes exploitatrices n'étant point celle des classes exploitées, cette définition, cependant très claire, en exige une autre.

Si M. de Rothschild vient à faire passer un million de la caisse d'un banquier russe ou viennois dans la sienne, les hautes classes s'écrient: La richesse nationale s'est accrue. Si un héritage échoit au premier-né d'une noble famille anglaise, on dit: La fortune de la famille de lord X a augmenté. Rien n'est pourtant plus incomplet et, par suite (le monde s'étant toujours battu pour des confusions logomachiques), plus dangereux. La richesse nationale s'est, en effet accrue d'un million, mais au profit d'un seul individu; la fortune de la famille de lord X a, en effet, augmenté, mais au profit exclusif de lord X, et c'est ce qu'on

ne dit jamais, voulant laisser entendre que le premier savetier venu tirera certainement profit et doit, par conséquent, se réjouir du gain inopinément réalisé par M. de Rothschild.

Il est donc important de savoir si, de même, cet "organisme social" auquel doit profiter toute réforme est, dans l'esprit de ceux qui le nomment, une entité représentant en réalité par quelques individus, ou bien l'ensemble des individus, car de la façon, précisément, dont on l'entend dépendra pour les classes pauvres l'utilité ou la duperie des réformes.

Un point incontestable, c'est que toute réforme est avantageuse à l'organisme social entité. Il est évident que la découverte de mines d'or, par exemple, ou l'acquisition d'un territoire dont le rapport excède les frais d'exploitation, ou l'invention d'une machine, augmentent la richesse collective; qu'une mesure ayant pour apparence de pacifier les factions sociales ennemies procure à l'ordre public un calme, au moins temporaire, qui lui est profitable. Bastiat disait il y a quarante ans: *C'est ce qu'on voit.*

Mais cette augmentation de la richesse collective, cette pacification momentanée des esprits, dont profite l'organisme social entité, que sont-elles réellement pour les individus, les êtres de chair et d'os, sans qui cet organisme ne serait rien? Cela, c'est ce qu'on ne voit pas (immédiatement du moins), de même qu'on ne sent point sur l'heure le fardeau des impôts indirects. De toute réforme la foule perçoit d'abord l'amélioration théoriquement générale qui y est contenue; elle n'en percevra qu'au bout d'un certain temps l'inutilité pour certaines catégories sociales. Encore, lorsqu'elle la percevra, ne songera-t-elle point à en chercher la cause, il savoir pourquoi telle mesure dont elle espérait tant de bien est devenue à l'usage moins qu'un palliatif, un expédient, par suite, accueillera-t-elle avec un redoublement d'enthousiasme une autre mesure destinée au même avortement. De sorte que, repoussant aujourd'hui ce qu'elle demandait hier et réclamant ce qu'elle rejettera demain, elle court incessamment après l'ombre, lâchant la proie qui est la révolution. Or, celle cause inaperçue du néant de toute réforme, c'est elle que nous allons rechercher.

Une remarque, sans doute oiseuse, mais nécessaire pour éviter toute équivoque, c'est que la société étant faite pour les individus, non les individus pour la société, nous entendons par organisme social les hommes qui l'e constituent, étant prêts à détruire toute société dont la grandeur peut être indépendante du bonheur de tous ses membres, comme toute patrie qui exigera le sacrifice d'un gramme de chair humaine. Cela dit, il n'est pas une réforme qui, au regard des individus, puisse produire un résultat autre que l'un des trois suivants: augmentation de la disproportion antérieure entre la misère et la richesse; maintien du *statu quo ante*; ou conjointement amélioration *momentanée* du sort de quelques malheureux et aggravation du sort des autres. En d'autres termes, une réforme peut aggraver le paupérisme, mais elle ne peut le guérir; et le plus heureux de ses résultats, c'est de ne modifier rien de l'état des choses existant.

Prenons un exemple, le plus typique possible: admettons que l'Etat supprime le budget, militaire d'une année et en restitue le montant à la collectivité. Que se produira-t-il?

Ou le soin de répartir cette somme sera laissé à la libre concurrence, au libre déchaînement des appétits, et, de même que dans l'ordre physique, les individus les mieux armés disputent victorieusement la proie aux plus faibles, de même les plus riches absorberont de la somme restituée la plus grosse part: d'où, comme nous venons de le dire, accroissement de la disproportion antérieure entre la misère et la richesse.

Ou, cette somme, l'Etat la répartira également entre tous les individus, et la proportion qui existait précédemment entre la richesse et la misère restera mathématiquement pareille. La réforme opérée n'aura donc produit aucun résultat.

Ou bien, enfin, l'Etat répartira cette somme exclusivement entre les pauvres. Mais, d'abord, pour consentir cette répartition, il faudrait qu'il fût passé des mains de gens intéressés à soutenir les classes riches dans celles d'hommes ayant les mêmes intérêts que les classes pauvres, et la révolution qu'aurait nécessitée cette transmission du pouvoir rendrait, sans doute, la réforme superflue. Il faudrait encore que le fait-même de leur accession au gouvernement n'eût pas fait perdre aux dirigeants nouveaux la parité d'intérêts avec les classes pauvres qui rend seule notre hypothèse vraisemblable. Mais, ces

conditions mêmes remplies, que produirait l'enrichissement relatif des pauvres? Quelques exemples fourniront la réponse.

Deux individus, inégalement riches et dont l'un ne l'est, que depuis peu, se disputent l'acquisition d'un objet. Leur lutte, traduite par surenchères, aura nécessairement pour résultat l'augmentation du prix de l'objet. De là une première conséquence générale: la lutte qu'a permis d'engager la fortune la plus récente a donné à l'objet disputé une plus-value, indépendante de sa valeur intrinsèque. Ensuite, une conséquence particulière au moins fortuné des deux rivaux et que résume très clairement ce dilemme: ou l'objet disputé reste au plus riche, et l'autre constate, par l'impuissance de sa nouvelle fortune, que, pour acquérir, en ce monde, il ne suffit pas d'être riche, mais qu'il faut être le plus riche; ou celui-ci conquiert enfin l'objet, mais, outre qu'il l'a payé plus cher qu'il ne valait la veille, sa victoire, pareille à celles de Pyrrhus, l'a délesté d'une somme importante et a commencé de rétablir entre lui et son concurrent l'antique inégalité. Quelques victoires de cette sorte et l'on reverra un homme très riche et un homme très pauvre.

Autre exemple. Voici que la découverte d'une mine d'or détermine dans un pays un afflux de métal; qu'en va-t-il résulter? L'histoire de la banque de Law, des assignats révolutionnaires, de la conquête des *placers* californiens, nous l'apprend: une hausse générale et mathématiquement proportionnelle du prix des choses. L'objet que les individus, possesseurs de 10 francs, payaient 5, possesseurs de 20 francs, ils le paieront 15. Un œuf vaudra 5 francs, une bêche 150, un cheval 40.000, jusqu'à ce que l'avidité des producteurs, en diminuant la puissance d'achat des consommateurs, ait déprécié la masse métallique soudainement introduite dans la circulation, et rétabli la proportion antérieure.

Nous pourrions multiplier ces exemples. Ils suffisent pour donner la réponse que nous cherchons. Dès qu'augmente, pour une cause quelconque, la puissance d'achat, aussitôt augmente dans une proportion égale la valeur des produits achetés. Et comme, d'une part, la richesse seule peut supporter l'excédent, de prix ainsi produit, que, d'autre part, toute bataille entre riches retentit sur le pauvre, la mesure ou l'événement qui a déterminé à la fois l'augmentation de la puissance d'achat et l'augmentation du prix des objets a pour conséquence: du côté des privilégiés, de simplement déplacer la richesse, résultat fort peu intéressant; du côté des hommes restés pauvres, de diminuer encore le nombre des objets qu'ils pouvaient auparavant acheter, résultat funeste.

Cependant, diront quelques esprits simples, ne pourrait-on combiner une succession de réformes telle que le moment dût nécessairement venir où les riches... Un instant. Les lois combinées de l'offre et de la demande et de l'incidence ont des ressources pour tous les cas. Ou les réformes conçues, en effet, ne seraient accomplies que progressivement, et par là les détenteurs de la richesse auraient le temps, entre chaque réforme faite et chaque réforme à faire, de récupérer par la hausse de leurs produits la part de richesse qui leur aurait été enlevée; ou ces réformes se succéderaient assez rapidement pour qu'au bout d'un certain temps et en dépit de tous les efforts contraires se produisît entre tous les individus l'égalité de richesse rêvée par les précurseurs du communisme scientifique, mais comme subsisterait le droit de propriété, c'est-à-dire la liberté, pour les uns de posséder plus qu'ils ne devraient, pour les autres d'aliéner leur part, la violence et la fraude, ici, l'imprévoyance et le désordre, là, rétabliraient promptement, l'inégalité; ou, enfin, les réformes aboutiraient à la dépossession totale des riches; mais comme ce résultat ne déterminerait qu'un déplacement de la fortune, «les premiers étant devenus les derniers, et les derniers, les premiers», qu'y aurait gagné la collectivité ?

Notre système économique est donc tel que, si toute réforme y peut accroître la richesse circulante, aucune n'y peut rendre le bonheur universellement égal. Toutes ont, au contraire, pour conséquence, soit l'accroissement de la fortune des riches, c'est-à-dire l'accroissement de l'inégalité et de l'iniquité sociales, soit une hausse des produits annulant l'augmentation accidentelle et partielle de la puissance d'achat, mais aggravant jusqu'au rétablissement de l'équilibre habituel la situation des hommes demeurés pauvres parce que la loi d'incidence leur en fait porter presque tout le poids. Et cette conséquence, l'Internationale n'en avait-elle pas l'intuition quand, craignant que les organisations ouvrières nouvellement constituées bornassent leur tâche à l'obtention de réformes, c'est-à-dire d'améliorations partielles, elle disait (Congrès de Lausanne, 1867, 3e question):

«Les efforts tentés aujourd'hui par les associations ouvrières (si elles tendent à se généraliser en

conservant leur forme actuelle) (1) tendent à constituer un quatrième Etat ayant au-dessous de lui un cinquième Etat plus misérable encore»?

N'accusons donc point le suffrage universel de maux dont il est innocent, le pauvre! Convainquons-nous bien que ce qui rend les réformes presque toujours dangereuses et le reste du temps inutiles, c'est qu'il existe une loi, dite de l'offre et de la demande, en vertu de laquelle nul ne peut s'enrichir qu'un autre ne s'appauvrisse; c'est encore que l'argent permet à ceux qui le détiennent de rejeter sur les autres le poids des réformes désagréables, et qu'enfin toute mesure (réglementation du travail ou édification d'un monument, construction d'une route ou extension des établissements d'instruction publique) aboutissant à une question d'argent, le principe immuable de la société présente est que, quoi qu'on fasse, et tant qu'il y aura des riches et des pauvres, il y aura toujours... des pauvres et des riches. Quand nous nous serons pénétrés de l'idée que, pour instaurer l'égalité sociale, il faut arranger un Etat d'où soient bannis l'argent, source de la propriété et de l'autorité, et le droit (ô ironie!) concédé à l'homme d'aliéner ses instruments de production et sa force-travail, nous comprendrons qu'au lieu de tenter de modifier la société actuelle (tentatives où nous nous blessons nous-mêmes), il n'importe que de la détruire, *«la transformation sociale ne pouvant s'opérer, comme le déclara l'Internationale en ce même Congrès de Lausanne, que par des moyens agissant sur l'ensemble de la société»*.

Fernand PELLOUTIER

(1) Formes mutuelliste, coopérative, réformiste.